

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du 19 janvier 2023
Séance du 26 janvier 2023

Présidence de : Monsieur Laurent DESMONS
=====

29 Membres élus le 4 juillet 2020 :

MM. DESMONS Laurent, CHARLET Jocelyne, MOREAUX Rémy, FRASCA Geneviève, DOGIMONT Frédéric, MARGONELLI Catherine, FERENZ Sébastien, CARON Marie-José, HIMEUR Kémici, DEHEN Mireille, IDLHAJ Hamed, ZAIR Mohamed, DISASSINI Guy, GAMBIER David, BACHIRI Karim, KERRAR Maggy, CINQUEMANI Sébastien, CORDIER Laurence, TABET Lucy, POULAIN Ophélie, DINI Kelly, MICHON Jacques, PARNETZKI Claudine, MAZURE Françoise, MASCARTE Roger, DESORT Betty, URBANIAK Evelyne, KAHALERRAS Jamel, MORANTIN Brigitte.

Membres ayant donné pouvoir : Mme TABET Lucy (pouvoir à FRASCA Geneviève), Madame URBANIAK Evelyne (pouvoir à CHARLET Jocelyne).

OBJET : Ressources Humaines : Création d'un emploi permanent d'ingénieur territorial principal

Le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il est proposé:

- la création d'un poste d'Ingénieur territorial Principal à temps complet soit 35 heures hebdomadaires pour exercer les missions ou fonctions décrites ci-dessous :

- contribue à la définition du projet global de la ville, l'élaboration du schéma directeur et sa stratégie de mise en œuvre,
- met en œuvre et pilote les projets de la collectivité,
- anime, dirige et motive son équipe autour des activités courantes et des orientations préalablement définies,
- assure une veille technique et juridique,
- participe au montage et au suivi de dossiers complexes incluant une dimension juridique,
- supervise la gestion des marchés publics (organisation des consultations, des procédures, suivi administratif et financier).

- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer tous les actes nécessaires à la nomination ou au recrutement et à signer tous les documents s'y rapportant,

- que la déclaration de vacance d'emploi sera enregistrée auprès du cdg59 sur le site emploi territorial. Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par le recrutement d'un agent recruté par voie de contrat à durée déterminée dans les conditions de l'article 3-3 2° de la loi du 26 janvier 1984 compte tenu de la nature des fonctions ou des besoins du service. Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement limitée à l'indice terminal du grade.

Le tableau des emplois sera ainsi modifié à compter du 26 Janvier 2023. *Voir document joint au dossier (titulaires).*

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget 2023, chapitre 012.

Vote : Adopté à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Madame Evelyne URBANIAK

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Laurent DESMONS



ÉTAT DU PERSONNEL AU 26/01/2022

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs autorisés		Effectifs pourvus	
		Temps complet	Temps non complet	Temps Complet	Temps non complet
SECTEUR ADMINISTRATIF					
Directeur Général des Services	A	1	0	0	0
Secrétaire Général adjoint ou directeur général	A	0	0	0	0
Collaborateur de cabinet	A	0	0	0	0
Administrateur	A	0	0	0	0
Directeur	A	0	0	0	0
Attaché principal	A	1	0	0	0
Attaché	A	2	0	0	0
Rédacteur principal de 1ère classe	B	3	0	3	0
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2	0	2	0
Rédacteur	B	2	0	0	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	4	0	2	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	14	0	11	0
adjoint administratif	C	6	0	6	0
Autres		0	0	0	0
TOTAL (1)		35	0	24	0
		35		24	

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs autorisés		Effectifs pourvus	
		Temps complet	Temps non complet	Temps Complet	Temps non complet
SECTEUR TECHNIQUE					
Directeur des services techniques	A	0	0	0	0
Ingénieur hors classe	A	0	0	0	0
Ingénieur principal	A	1	0	0	0
Ingénieur	A	0	0	0	0
Technicien principal de 1ère classe	B	0	0	0	0
Technicien principal de 2ème classe	B	0	0	0	0
Technicien	B	2	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	11	0	8	0
Agent de maîtrise	C	8	0	3	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6	0	4	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	19	0	18	0
Adjoint technique principal de 2ème classe 24h	C	0	1	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe 30h	C	0	1	0	1
Adjoint technique principal de 2ème classe 26h	C	0	1	0	0
Adjoint technique principal de 2ème classe 28h	C	0	6	0	4
Adjoint technique	C	37	0	37	0
Adjoint technique 30h	C	0	1	0	1
Adjoint technique 28h	C	0	10	0	2
Adjoint technique 27h	C	0	0	0	0
Adjoint technique 17h30	C	0	2	0	1
Adjoint technique 17h	C	0	1	0	0
Autres - chef de projet	C	0	0	0	0
TOTAL (2)		84	23	70	9
		107		79	

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs autorisés		Effectifs pourvus	
		Temps complet	Temps non complet	Temps Complet	Temps non complet
SECTEUR SOCIAL					
Conseiller socio-éducatif	A	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	A	0	0	0	0
Assistant socio-éducatif	A	0	0	0	0
Educateur spécialisé	A	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	0	0	0	0
Educateur de jeunes enfants	A	0	0	0	0
Moniteur éducateur	C	0	0	0	0
Agent social principal de 1ère classe	C	0	0	0	0
Agent social principal de 2ème classe	C	0	0	0	0
Agent social	C	0	0	0	0
Agent spéc. principal 1ère cl des écoles matern.	C	1	1	1	1
Agent spéc. principal 2ème cl des écoles matern.	C	1	1	0	0
Autres		0	0	0	0
TOTAL (3)		2	2	1	1
		4		2	

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs autorisés		Effectifs pourvus	
		Temps complet	Temps non complet	Temps Complet	Temps non complet
SECTEUR SPORTIF.					
Conseiller des act. physiques et sportives pr.	A	0	0	0	0
Conseiller des activités physiques et sportives	A	0	0	0	0
Educateur des act. physiques principal de 1ère classe	B	5	0	4	0
Educateur des act. physiques principal de 2ème classe	B	1	0	1	0
Educateur des act. Physiques	B	3	0	3	0
Opérateur principal des APS	C	0	0	0	0
Opérateur qualifié des APS	C	0	0	0	0
Opérateur des APS	C	0	0	0	0
Aide-opérateur des APS	C	0	0	0	0
Autres		0	0	0	0
TOTAL (4)		9	0	8	0
		9		8	

Grades ou emplois	Catégories	Effectifs autorisés		Effectifs pourvus	
		Temps complet	Temps non complet	Temps Complet	Temps non complet
SECTEUR CULTUREL					
Conservateur du patrimoine	A	0	0	0	0
Conservateur de bibliothèques	A	0	0	0	0
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	0	0	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	0	0	0	0
Bibliothécaire	A	0	0	0	0
Directeur d'enseignement artistique	A	0	0	0	0
Professeur d'enseignement artistique hors cl.	A	2	0	2	0
Professeur d'enseignement artistique cl.normale	A	0	0	0	0
Assistant d'enseignement artistique ppal de 1ère cl	B	1	1	1	1
Assistant d'enseignement artistique ppal de 2ème cl	B	0	2	0	2
Assistant d'enseignement artistique	B	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	0	0	0	0
Assistant de conservation principal de 2ème classe	B	0	0	0	0
Assistant de conservation	B	0	0	0	0
Assistant qualifié du patrimoine hors classe	B	0	0	0	0
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe	C	1	0	1	0
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	0	0	0
Adjoint du patrimoine	C	0	1	0	0
Autres		0	0	0	0
TOTAL (5)		5	4	4	3
		9		7	

TOTAL GENERAL 1+2+3+4+5	135	29	107	13
	164		120	